

A

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANCCAS
Mercredi 8 JUIN 2015 – AMIENS



Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance et présente les excuses d'un certain nombre de collègues retenus, soit par des obligations professionnelles, soit par des soucis de transport. Il remercie Gildas MANCHEC de sa présence.

Il présente le rapport d'activité de l'association en faisant un point sur les adhésions. Pour la première fois, le nombre d'adhérents pourrait être moins élevé que l'année précédente (environ une trentaine). Il insiste sur la dynamique régionale et le rôle des différents délégués.

Adhésions



Données arrêtées au 1^{er} juin 2016

Il est probable que la taille des nouvelles régions oblige à repenser l'organisation institutionnelle et à revoir les statuts.

Il rappelle la composition du bureau et le rôle de chacun des administrateurs, notamment au niveau des différentes représentations.

Au niveau du collège national 3 sièges sont à renouveler :

- ✓ Monsieur Denis GUIHOMAT (mandat à échéance)
- ✓ Monsieur Gildas MANCHEC (départ de son poste)
- ✓ Monsieur Marc-Henri GARNIER (ne souhaite pas renouveler)

Trois candidatures ont été enregistrées :

- ✓ Madame Marie-Françoise VEZIN – Directrice du CCAS de Colombes
- ✓ Monsieur Nans MOLLARET – Directeur du CCAS de Besançon
- ✓ Monsieur Denis GUIHOMAT est candidat à un renouvellement de son mandat.

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

Tout au long de l'année, l'ANCCAS a produit un certain nombre de documents qui concernaient les domaines suivants :

- ✓ Projet de suppression des ABS
- ✓ Refonte des diplômes de travail social
- ✓ Réflexion sur le revenu minimum universel (en cours)

L'ANCCAS a participé à plusieurs autres rencontres :

- ✓ Audition à l'Assemblée nationale sur le non recours aux droits
- ✓ Contact avec l'AMF sur la réforme territoriale
- ✓ Participation au groupe de travail sur le logement à l'UNCCAS
- ✓ Participation à un groupe de travail sur l'ABS
- ✓ Contact avec l'INSEE

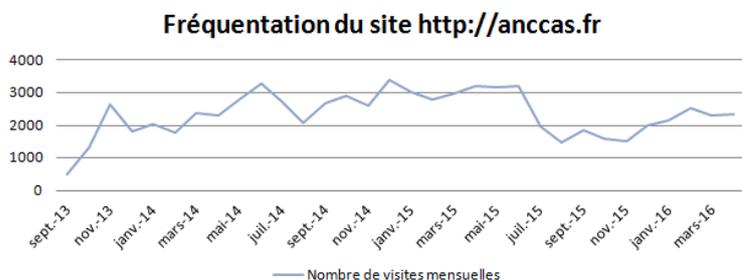
La maquette de la Lettre a été entièrement revue, et il salue le travail fait à ce niveau par Catherine GIRARD et Pierre LESPINASSE. Il est décidé de maintenir une double diffusion : papier et dématérialisée.

Un point est fait sur l'ensemble des partenariats. Il s'agit d'un élément essentiel pour la vie de l'association, et il importe que les conventions signées puissent vivre dans les régions, et constituent de véritables appuis pour les CCAS. Isabelle VATINEL est en charge de ce domaine au niveau du bureau.

Un point est fait sur le contrat de protection juridique conclu avec la GMF. Les limites posées lors de l'Assemblée générale de Pau ont réduit le recours à l'assistance juridique et ont permis de rétablir l'équilibre économique du contrat. Ceci étant, de nombreux collègues sont en difficulté et ce dispositif correspond à un réel besoin.

Le forum des questions fonctionne très bien, mais l'ANCCAS fait le constat que la moitié des questions reste sans réponse. Il s'agit soit de problématiques trop pointues, soit de questions

qui nécessitent des recherches que les collègues n'ont pas le temps d'effectuer. Cette problématique a été évoquée au Conseil d'administration qui a acté le principe de tenter de capitaliser l'utilisation de ce forum et d'en faire une véritable dynamique du réseau. Pour cela, un profil de poste spécifique sera élaboré et soumis à l'avis du prochain Conseil d'administration.



AVEC UNE MOYENNE DE 7 PAGES VUES PAR VISITE entre septembre 2015 et avril 2016 (6 pages vues par visite sur la période précédente)

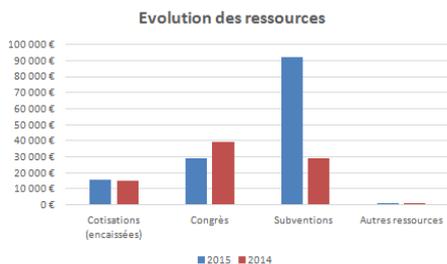
Statistiques des forums du site http://anccas.fr

NOMBRE DE DISCUSSIONS	84 (104)	}	Période avril 2015 à avril 2016 (période précédente)
NOMBRE DE REPONSES	169 (328)		
NOMBRE DE DISCUSSION RESTEE SANS REPONSE	42 (21)		

Philippe MAENNEL présente les comptes de l'association.

Les recettes de l'année 2015 s'élèvent à 130 033 € et les dépenses à 127 187 € soit un excédant de 2 846 € qui sera affecté sur l'exercice 2016 au fonctionnement de l'association.

LES RECETTES

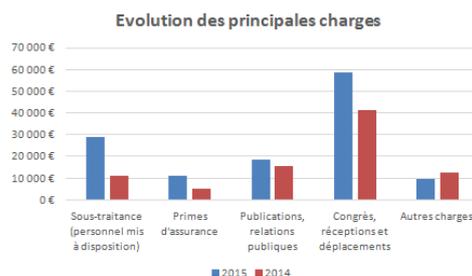


Evolution des ressources	2015	2014
Cotisations (encaissées)	15 544 €	15 158 €
Congrès	28 990 €	38 905 €
Subventions	91 950 €	29 000 €
Autres ressources	969 €	1 012 €
TOTAL ENCAISSEMENTS	137 453 €	84 075 €
Cotisations 2015 comptabilisées en 2014	7 420 €	
TOTAL COTISATIONS COMPTABILISEES	8 124 €	

A noter: à partir de 2015, seules sont comptabilisées dans le résultat de l'année les cotisations relatives à 2015 (8 124 €).

Les cotisations perçues d'avance au titre de 2016 sont comptabilisées en produits constatés d'avance (4 111 €)

LES DEPENSES



Evolution des dépenses	2015	2014
Sous-traitance (personnel mis à disposition)	29 048 €	11 024 €
Primes d'assurance	11 171 €	5 316 €
Publications, relations publiques	18 448 €	15 645 €
Congrès, réceptions et déplacements	58 832 €	41 472 €
Autres charges	9 689 €	12 354 €
TOTAL	127 188 €	85 811 €

A noter: les coûts de sous-traitance intègrent des coûts du 2^{ème} semestre 2014 qui ont été appelés en 2015 pour 9 500 €.

Précédemment, seuls les coûts décaissés étaient comptabilisés.

La trésorerie s'élevait au 31 décembre 2015 à 154 529 €. Cette somme pourrait être en partie utilisée pour un temps de travail supplémentaire qui nous aiderait à dynamiser le réseau.

Les cotisations pour 2017 seront maintenues aux mêmes tarifs que pour l'année 2016 à savoir :

- ✓ 46 € pour les cadres A
- ✓ 34 € pour les cadres B
- ✓ 22 € pour les cadres C et les retraités

QUESTIONS DIVERSES :

Une journée aura lieu sur la région centre en partenariat avec l'AG2R, à l'initiative de notre collègue de Vierzon – Marylène PAILLIER. Elle portera sur l'innovation en dans le secteur de la gérontologie et sur la précarité énergétique. Les coûts seront partagés entre l'ANCCAS et le groupe AG2R.

Fait à Amiens, le 8 juin 2016.